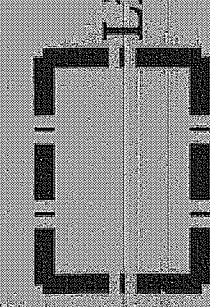


Légende :



Limites communales

NB : Les zones constructibles de la carte communale sont toutes définies à proximité du village et n'apparaissent que sur le plan de zonage de la partie agglomérée.

Les zones NC (Non-Constructibles) :

- Ce sont les secteurs où les constructions ne sont pas admises, à l'exception :
- de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes
 - des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs,
 - des constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière
 - des constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles.

Règlement applicable :

Dans les territoires couverts par la carte communale, les autorisations d'occuper et d'utiliser le sol sont instruites et délivrées sur le fondement des règles générales de l'urbanisme définies au chapitre I^{er} du livre I^{er} et des autres dispositions législatives et réglementaires applicables.

Commune de
Jonquery (51)

Carte Communale

**Plan de zonage
ensemble de la commune**

échelle : 1 / 3 000
Document 2-A

Vo pour être annexé à la délibération municipale du
pour être annexé à l'arrêté préfectoral du

Signature et cachet
du maire :

approuvent la carte communale

Signature et cachet du
représentant de l'Etat :